

# Enquête biennale sur la gestion des déchets, 2020

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 15 novembre 2022

---

## Réacheminement des déchets au Canada

Les Canadiens s'inquiètent de la quantité de déchets qu'ils produisent. Pour éviter que les déchets ne soient éliminés dans un site d'enfouissement ou un incinérateur, les ménages changent la manière dont ils gèrent les déchets suivants : le plastique, les déchets alimentaires, le matériel électronique et les déchets dangereux. Le recyclage, le compostage, l'envoi d'articles ménagers non désirés vers des sites de stockage ou des centres de récupération, ou le choix d'utiliser une tasse, une paille ou des sacs réutilisables lors de ses déplacements peuvent contribuer au réacheminement des déchets ménagers. En 2020, près de 10 millions de tonnes de matières ont été réacheminées hors des sites d'enfouissement par les entreprises et les ménages canadiens, en hausse de 4 % (352 000 tonnes) par rapport à 2018.

Les deux provinces les plus peuplées, à savoir l'Ontario (3,5 millions de tonnes) et le Québec (2,6 millions de tonnes), ont réacheminé le plus de déchets en 2020, tandis que Terre-Neuve-et-Labrador (+13 %) et la Colombie-Britannique (+6 %) ont enregistré les plus fortes augmentations au chapitre du réacheminement des déchets en tout genre depuis 2018. À Terre-Neuve-et-Labrador, cela s'est traduit par environ 5 500 tonnes de plus. En Colombie-Britannique, c'est 103 000 tonnes supplémentaires de marchandises qui n'ont pas été incinérées ou enfouies.

### Déchets de plastique

Le réacheminement des déchets de plastique pour éviter leur élimination est devenu un défi en raison des nombreux types de plastiques difficiles à recycler, produits à des fins de consommation et entrant dans le flux de déchets. [Une grande majorité des matières plastiques continue d'être éliminée de façon permanente dans des sites d'enfouissement.](#) Les efforts de réacheminement des matières plastiques avaient commencé dans le cadre du Plan d'action pancanadien visant l'atteinte de zéro déchet de plastique, en vue de la cible de zéro déchet de plastique d'ici 2030.

Pour ce qui est du réacheminement, en 2020, près de 370 000 tonnes de matières plastiques ont été envoyées aux installations de recyclage (où les matières recyclables sont amenées pour être triées et préparées pour la vente) ou aux installations de transfert (où les matières sont abandonnées ou stockées temporairement avant leur élimination finale). Le Québec (+36 %), le Manitoba (+18 %), Terre-Neuve-et-Labrador (+16 %), l'Île-du-Prince-Édouard (+13 %) et l'Alberta (+6 %) ont signalé des augmentations de la quantité de matières plastiques réacheminées.

### Croissance au chapitre des déchets organiques

Les déchets organiques réacheminés hors des sites d'enfouissement ont dépassé 3 millions de tonnes en 2020, en hausse de 10 % (274 000 tonnes) par rapport au cycle précédent de 2018. En Saskatchewan, plus de 40 000 tonnes de déchets organiques ont été réacheminées des sites d'enfouissement de la province en 2020; il s'agit d'une hausse de 23 % (près de 7 500 tonnes) par rapport à 2018.

Les municipalités à travers le pays ont poursuivi leurs efforts en matière de réacheminement des déchets organiques, effectuant la collecte de plus de 2,5 millions de tonnes en provenance de sources résidentielles. Les résidents ont participé à ces efforts, soit en prenant part à des programmes de collecte en bordure de la rue, soit en utilisant des composteurs domestiques.

### Le recyclage des métaux ferreux et mélangés augmente, et celui des déchets électroniques diminue

À l'échelle nationale, on a enregistré une augmentation de 16 % au niveau des métaux ferreux (comme l'étain et l'acier) destinés au recyclage en 2020 par rapport à 2018. Les métaux mixtes recyclés (un groupe passe-partout qui comprend les métaux ferreux et non ferreux) ont également affiché une augmentation de 13 % de 2018 à 2020.



En 2020, la quantité de cuivre et d'aluminium réacheminée hors des sites d'enfouissements au Canada a diminué de 42 %, principalement en raison de la diminution de 67 % relative au cuivre et à l'aluminium provenant de sources non résidentielles. [Les prix des produits de base et semi-finis d'aluminium et d'alliages d'aluminium ont également diminué de près de 8 % en 2020.](#) Ces diminutions peuvent avoir découlé des restrictions liées à la pandémie de COVID-19, qui ont entraîné des fermetures totales ou partielles dans certains secteurs industriels. Parallèlement, les sources résidentielles de cuivre et d'aluminium ont augmenté de 14 % de 2018 à 2020.

À l'échelle nationale, le volume des produits électroniques réacheminé hors des sites d'enfouissements en 2020 a diminué de 10 %, alors qu'il avait augmenté de façon constante depuis 2012. La pandémie pourrait avoir joué un rôle dans la rétention du matériel électronique domestique chez les Canadiens, et ce, en raison de l'augmentation du temps passé devant les écrans pendant les confinements. [En 2021, 38 % des ménages canadiens ont déclaré avoir au moins un type d'appareil électronique dont ils voulaient se débarrasser, par rapport à 43 % en 2019.](#)

### **Matières réacheminées, selon la source**

En 2018, l'Enquête biennale sur la gestion des déchets a commencé à recueillir des renseignements de base pour chaque type de matières réacheminées déclarées dans l'enquête. Par conséquent, il est maintenant possible d'examiner comment des facteurs externes tels que la pandémie ou les nouvelles politiques gouvernementales en matière de déchets peuvent influencer sur les quantités de déchets réacheminés par les ménages et les entreprises.

Les sources résidentielles de résidus réacheminés, provenant de la construction, de la rénovation et de la démolition, ont augmenté de 6 % pour atteindre 125 000 tonnes en 2020, alors que le nombre de rénovations et d'améliorations résidentielles [a affiché une hausse pendant les confinements intermittents liés à la COVID-19 depuis mars 2020.](#)

#### **Note aux lecteurs**

*Les données sur l'élimination des déchets de l'Enquête biennale sur la gestion des déchets de 2020 seront publiées en 2023.*

**Tableaux disponibles : tableau [38-10-0138-01](#).**

**Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [2009](#).**

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).